TARIFS ADOPTIONS CHIENS – CHIENNES au 01/06/2023

- MALE ou FEMELLE adulte stérilisé

200 euros + forfait stérilisation selon le poids (cf ci-dessous)

+ 100 euros si pure race attestée par le vétérinaire / + 200 euros si inscrit au LOF

Poids:	<10KG	<u>11-20KG</u>	21-30KG	31-40KG	41-50KG	>50KG
<u>Femelle</u>	145 euros	155 euros	170 euros	185 euros	230 euros	270 euros
<u>Mâle</u>	105 euros	115 euros	125 euros	135 euros	145 euros	155 euros

- MALE ou FEMELLE adulte non stérilisé

200 euros + contrat de stérilisation avec caution de 500 euros (cf ci-dessous)

- + 100 euros si pure race attestée par le vétérinaire / + 200 euros si inscrit au LOF
- MALE ou FEMELLE moins de 6 mois

270 euros + contrat de stérilisation avec caution de 500 euros (cf ci-dessous)

- + 100 euros si pure race attestée par le vétérinaire / + 200 euros si inscrit au LOF
- INSEPARABLES (2 chiens à adopter ensemble) mâles et/ou femelles :

réduction de 80 euros par chien, soit – 160 euros au total

Les frais d'adoption comprennent :

- Identification - Vaccins - Antiparasitaires

La stérilisation des animaux est exigée selon le règlement de l'ASPAC

Nous essayons, dans la mesure du possible, de faire adopter des animaux déjà stérilisés.

Toutefois, dans certains cas, notamment pour les adoptions d'animaux de moins de 6 mois, la stérilisation sera à effectuer par le vétérinaire de votre choix (sauf contre-indication médicale).

Un **contrat de castration – stérilisation** sera établi, et l'animal restera au nom du refuge jusqu'à la stérilisation.

Vous aurez à vous acquitter du montant de la stérilisation auprès de votre vétérinaire.

Lors de l'adoption, il vous sera demandé un chèque de caution de 500 euros en sus des frais d'adoption et une date butoir vous sera donnée pour la stérilisation de votre animal*.

A titre indicatif, les tarifs pratiqués dans les cliniques vétérinaires pour les stérilisations / castrations varient en général (hors éventuelles complications et traitements post-chirurgicaux) : OVARIECTOMIE selon le poids de 230 à 750 euros CASTRATION selon le poids de 180 à 350 euros

Les frais vétérinaires en cas d'accident ou de maladie pouvant être très importants, nous vous conseillons vivement de souscrire à une mutuelle pour vos animaux de compagnie.

^{*} Vous aurez jusqu'à cette date pour nous envoyer la facture de stérilisation, signée et tamponnée par le vétérinaire, sur laquelle seront précisés le nom et le numéro d'identification de l'animal. A réception, nous vous enverrons votre chèque de caution et mettrons l'animal à votre nom à l'Icad. Si l'animal n'a pas été stérilisé dans le délai imparti, le chèque sera encaissé, l'animal restera au nom du refuge et il pourra vous être repris. Tarifs pour toute réservation à partir du 01/06/23.